



### — Présidence

#### **Membres du Comité Directeur de la SEPAM.**

Moret-Loing-et-Orvanne, le 1<sup>er</sup> juin 2022.

#### **PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR N°1 DE LA SEPAM – SAISON 2022/2023**

Les membres du Comité Directeur de la S.E.P.A.M. se sont réunis, au siège, afin de tenir leur première réunion de la saison 2022/2023 le :

**Mardi 18 avril 2023, à 18 heures 30.**

#### ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

##### Section Basket :

M. François PETETIN.  
M. Julien FOSSAY.

##### Section Boule Sportive :

M. Didier LIMOGES.  
M. Alain NÉRON, représenté par M. Gérard OFFROY – Président de la section.

##### Section Football (FCMV) :

M. Bernard CLAUD.  
Mme Muriel NARBONNE, représentée par Bernard CLAUD.

##### Section Gymnastique :

Mme Bernadette MARTIN.  
M. Fabienne DOUBLLOT, représentée par Bernadette MARTIN.

##### Section Karaté :

M. Antoine GUETTE.  
M. Pascal BARACHON.

##### Section Pétanque :

M. Denis CAILLOUX.  
M. Gérard DRUAIS, représenté par Didier CAILLOUX.

##### Section Tennis :

M. Roger DOS SANTOS.  
M. Pascal MAROTTE.

##### Mairie de Moret-Loing-et-Orvanne – Membres de Droit :

Mme Marianne SAVAL-BONNET, Maire déléguée de Moret-sur-Loing ; Madame Mireille EYRIGNOUX, Adjointe au Maire en charge la vie associative ; Mme Annie ROCHER, représentée par M. Gréau-Cros ; M. Stéphane GRÉAU-CROS, Conseiller délégué aux sports.

##### ABSENT :

M. Dikran ZAKEOSSIAN, Membre de Droit, Maire de Moret-Loing-et-Orvanne.

##### ASSISTENT :

M. Guy RENARD, Secrétaire général de la Section Boule Sportive.  
M. Baptiste ROUCHON, volontaire en Service Civique.

**— Formant la majorité des membres en exercice.**

**La séance est ouverte à dix-huit heures quarante-trois.**

**En déclaration liminaire, le Président souhaite remercier les membres de leur présence et précise que 2 réunions de Bureau, ainsi qu'un comité stratégique se sont déroulés depuis l'Assemblée Générale de novembre 2022 et de la nouvelle administration en exercice.**

**Il annonce (et rappelle aux membres du Bureau) également qu'une convention a été signée avec la Communauté de communes Moret Seine et Loing (EPCI) et le CES Alfred Sisley dans le cadre de la réfection complète du plateau d'évolution communautaire contigu au gymnase municipal de Moret-sur-Loing – afin de formuler des demandes de subventions au Département de Seine-et-Marne et à la Fédération Française de Basket-Ball. Un plateau flambant neuf devrait voir le jour à l'automne, pour le plus grand plaisir des pratiquants et des collégiens.**

## **I. TOUR DE TABLE DES SECTIONS SPORTIVES ; PREMIERS BILANS, ANOMALIES ET DIFFICULTÉS QUOTIDIENNES.**

### **SECTION BOULE SPORTIVE**

La section va connaître un nouvel essor dès la saison prochaine avec l'arrivée de 14 nouveaux licenciés jouent actuellement en N3.

Le club a par ailleurs déjà organisé 4 concours ayant réuni près de 250 personnes et compte bien repartir en championnats de France très bientôt !

*L'occasion de rappeler que les morétains étaient il y a presqu'un an à Bourg-en-Bresse aux championnats de France de la discipline après avoir remporté des titres de champions départementaux et franciliens.*

### **SECTION PÉTANQUE**

Les boulistes ont débuté la saison sur une excellente dynamique avec une centaine d'adhérents, très actifs et dynamiques !

En sus des parties amicales, le club réalise un concours par mois ainsi qu'une activité allant de la randonnée au barbecue en passant par des visites touristiques de différents lieux du territoire.

*Denis s'inquiète de faible nombre de participants à la première randonnée mais le Président lui suggère de rester optimiste et de laisser le temps aux adhérents de se remettre dans le bain des activités parallèles.*

### **SECTION FOOTBALL (FCMV)**

Le Football Club de Moret-Veneux, outre avoir réalisé un très bon début de saison dans tous les domaines, a tenu et organisé la buvette de « MSL en fête » – manifestation festive de la Communauté de communes Moret Seine et Loing – le 15 avril 2023. Une très belle manifestation ayant réuni un millier de visiteurs, synonyme d'une bonne opération pour le club.



**Page 2 sur 10**

## **SECTION KARATÉ**

La centaine d'adhérents a été retrouvée, le bilan de mi-saison de la section est bon avec des activités dynamiques comme le Noël des enfants à Varennes-sur-Seine, la réception d'un stage de Ki-Kenko ou encore la réception du Comité départemental de Karaté et disciplines associées.

Le seul bémol — outre les dysfonctionnements relatifs au chauffage — est à déceler dans l'utilisation quotidienne des vestiaires et des douches (femmes/hommes) à proximité du dojo, problème dont Stéphane Gréau-Cros a déjà saisi les aspects et informe l'assistance faire de son possible pour réaliser les aménagements idoines au confort optimal des licenciés.

## **SECTION TENNIS**

Un début de saison convenable avec une centaine de licences renouvelées puisque peu de nouveaux adhérents ont pu s'essayer à la discipline au vu des emplacements abracadabantesques alloués à la SEPAM par la Mairie de Moret-Loing-et-Orvanne au forum des associations au fond d'un préau de l'École A. Chevrier de Veneux – Les Sablons.

La section va néanmoins organiser ses traditionnels tournois à l'été (début juillet) et celui de l'automne sera placé sous le joug du soixante dixième anniversaire de la SEPAM et le Président de la SEPAM a émis le vœu, auprès de l'exécutif municipal, d'avoir des emplacements décents et convenables pour le forum de septembre qui se déroulera normalement à Écuelles, sur le site Mermoz – Pierre Droite.

Quelques légers dysfonctionnements sont à déceler dans la cohabitation avec l'USMVS-Tennis en conséquence de la convention entre les deux associations au vu de l'impossibilité d'occuper le court couvert de Veneux – Les Sablons — sur des sujets relatifs à des débordements de créneaux certains jours. Les anomalies minimes provenant de certains adhérents et non de l'équipe dirigeante, il conviendra de préciser amicalement certains points avec les administrateurs de l'USMVS avec qui nous avons signé cette convention dans un esprit tout à normal d'entraide entre associations et clubs sportifs et en faveur de l'intérêt. La section morétaire souhaite nonobstant anticiper la saison prochaine en ayant la certitude auprès de la Mairie de pouvoir récupérer l'intégralité des cours de Moret-sur-Loing avec la livraison du court rénové de Veneux. Affaire à suivre...

## **SECTION GYMNASTIQUE**

Une quarantaine de femmes pour une dizaines d'hommes répartis sur 3 séances différentes dans la salle verte de l'extension du gymnase, qui a connu des anomalies de chauffe durant l'hiver, ayant causé le départ d'une adhérente.

La problématique du mauvais fonctionnement de la boîte à clefs — déjà connue des services municipaux qui ont procédé à la réforme complète du fonctionnement des accès aux salles de la ville sans information préalable ni consultation des utilisateurs — entraîne des difficultés quotidiennes et répétitives pour les professeurs des différentes disciplines.



La motivation de la section et ses adhérentes n'est pas pour autant atteinte et ces dernières sont très motivées à l'idée de célébrer le soixante-dixième anniversaire de l'association, notamment promouvant leurs disciplines respectives.

## **SECTION BASKET-BALL**

Un rythme de croisière synonyme de la période avant COVID retrouvé pour la section qui est en surcharge numérique d'adhérents et tient des listes d'attente pour de nouveaux jeunes envieux de s'essayer à la discipline. Le club va certainement dépasser les 220 licences à la fin de la saison.

De multiples activités parallèles sont organisées par la section comme des stages de perfectionnement durant les vacances, des sorties sportives à Orléans et Bourges, des activités de cohésion d'équipes et un camp estival qui s'apprête à accueillir une cinquante de jeune pendant 4 jours au début du mois de juillet.

Le Challenge Nzumba 2022, traditionnel tournoi de 5x5 recevant une trentaine d'équipes venues de toute l'Ile-de-France, sera placé sous l'effigie dans le cadre du Schéma directeur établi par le Bureau en début d'année civile. La manifestation se déroulera les 1 et 2 juillet.

## **II. RÉPARTITION DE LA SUBVENTION MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MORET-LOING-ET-ORVANNE ENTRE LES SECTIONS.**

Le Président annonce que, pour donner suite à sa demande initiale d'une subvention de **71 960,00 €** auprès de la municipalité de Moret-Loing-et-Orvanne pour 2023, cette dernière a décidé d'attribuer – par l'intermédiaire de la séance du conseil municipal du 12 avril 2023 – la somme de **53 000,00€ pour son fonctionnement** (comprenant le fonctionnement propre et la réparation auprès des sections pour les mêmes dispositions), une donnée légèrement en hausse par rapport à l'année dernière (pour rappel les montants étaient de 50k€ en 2022 et 55k€ en 2021).

**\*Le Président, en dépit d'un retour de subvention à un niveau équivalent aux années 2000, remercie les membres de l'exécutif municipal pour le maintien de la somme pratiquée depuis le début de leur mandat malgré la perte de deux sections sportives (pour des raisons différentes) pour la saison 2022/2023. Le Président précise que les sections ont réalisé de nombreuses activités – dont les champs et domaines de pratique sont annoncées comme valorisées dans le dossier de demande – durant l'année qui s'est écoulée.**

Sur proposition du Trésorier général, le Président propose l'attribution des montants aux sections – sur la base d'un calcul préalable avec des variables inhérentes au nombre d'adhérents, aux affiliations à des fédérations nationales ou à l'adhésion à d'autres associations percevant des subventions publiques (comme c'est le cas pour le FCMV) – comme suit :

- **SECTION BASKET : 14 100,00 €**
- **SECTION BOULE SPORTIVE : 1 860,00 €**
- **SECTION FOOTBALL (FCMV) : 15 791,00 €**



Page 4 sur 10

- SECTION GYMNASTIQUE : 2 000,00 €
- SECTION KARATÉ : 6 160,00 €
- SECTION PÉTANQUE : 1 400,00 €
- SECTION TENNIS : 7 000,00 €

La SEPAM conservera **4 689,00 €** à l'issue de cette redistribution, correspondant à son fonctionnement pour l'année 2023. À noter qu'en 2022, l'intégralité de la subvention communale a été reversée aux sections (la SEPAM a financé son fonctionnement via ses fonds propres) ; disposition qui est reconduite à titre partiel puisque les provisions relatives aux excédents des exercices précédents ne sont pas infinies et que le fonctionnement de la SEPAM n'est pas pleinement satisfait pour 2023, comme c'est d'ailleurs le cas pour certaines sections.

**\*Le Président consulte les membres élus du Comité Directeur, représentants des sections, ainsi que les membres de Droit, représentants du conseil municipal afin de savoir si la répartition évoquée suscite des remarques ou interrogations – et précise par ailleurs que le Département n'a pas encore délibéré concernant le traditionnel dossier formulé par la SEPAM dans le cadre du dispositif de « soutien aux associations sportives ».**

**Personne ne se manifestant, le projet de répartition est mis aux voies.**

**La répartition de la subvention municipale au sein des sections est approuvée à l'unanimité des suffrages (mains levées).**

N.B.: Comme à l'accoutumée, le Trésorier général transmettra les liquidités via des acomptes avant la trêve estivale (excepté pour les sections ne percevant pas une somme importante) – qui seront soldés avant l'Assemblée Générale ordinaire du mois de novembre.

### **III. PRÉSENTATION ET VALIDATION DU PROGRAMME ET DES ÉLÉMENTS RELATIFS À LA COMMUNICATION DE LA MANIFESTATION ANNIVERSAIRE — « 70 ANS DE LA SEPAM ».**

**En conformité avec la décision du Bureau du 14 avril 2023 portant organisation du 70<sup>e</sup> anniversaire de la SEPAM sous forme d'une manifestation journalière, le Président indique que la date du 4 juin a été communiquée à tous les services et partenaires de l'évènement dont la construction arrive en phase terminale.**

Il convient désormais aux sections de transmettre les éléments demandés encore manquants, indispensables aux derniers ajustements des préparatifs de l'évènement d'envergure qui s'annonce.

Pour rappel, l'objectif de cette manifestation est tout d'abord de rassembler les sections, leurs dirigeants et adhérents ainsi que de faire découvrir aux habitants de Moret-Loing-et-Orvanne et de Moret Seine & Loing les activités proposées par les sections la SEPAM. Les visiteurs pourront par ailleurs s'adonner à essayer les différents sports.

Célébrer les 70 ans d'existence de l'association se voudra également être l'élément central de cette manifestation qui sera organisée en trois parties (après-midi sportive, cérémonie officielle, soirée dansante et festive). Faire découvrir nos valeurs, rendre hommage à ceux qui ont contribué à une telle longévité associative et pérenniser le



tout dans un esprit festif, convivial seront les maîtres mots de cette journée que nous voulons inscrire dans le marbre local.

Les coûts de la manifestation, qui a par ailleurs fait l'objet de la mobilisation de plusieurs dossiers de subventions exceptionnelles auprès de la Ville, du Département et de la Région, n'auront pas d'impacts sur les subventions attribuées aux sections.

**Après quelques ajustements effectués pour satisfaire les sensibilités et préférences d'horaire de chacun ; des ajouts sur l'affiche et en attente des derniers éléments, voici le programme proposé aux membres (ajusté en version finale depuis la réunion du Comité Directeur) :**

## JOURNÉE SPORTIVE

Salle Serge PETETIN, Plateau d'évolution CCMSL

*Diffusion de musique et animation au micro tout au long de la journée.*

### **10:00 — Présentation de la section Gymnastique**

Articulation en trois parties (3 professeurs pour 3 pratiques)

> Le Grand public peut s'essayer dès le début.

### **10:30 — Présentation de la section Pétanque (Plateau CCMSL)**

5 parties en doublettes ou triplettes

> Le Grand public peut s'essayer à l'issue des deux premières parties.

### **11:00 — Présentation de la section Karaté**

Arrivée dans la grande salle avec les enfants des trois cours + 3 profs et 3 adultes.

Salut devant le public.

**11:05** : Travail BABY Attaque Travail sur PAOS- Travail avec les parents sur applications

Cours ENFANTS-Débutants :

Cours ENFANTS-Avancés :

**11:25** : Réunir les enfants en ½ cercle.

**11:30** : Arrivée des adultes : katas-applications

**11:45** : Démonstration de Karaté LIGHT CONTACT.

**12:00** : Salut devant le public

La démonstration ne nécessite pas de tatamis

### **13:45 — Présentation de la pratique du Judo**

> Activité encadrée par Stéphane GRÉAU-CROS

### **13:45 — Présentation de la section Basket-Ball**

3x3 par des U15M + parcours découverte (échauffement) U11

> Le Grand public peut s'essayer à l'issue de 30 minutes de présentation.

### **14:00 — Présentation de la section Boule Lyonnaise**

> Plateau d'évolution CCMSL



**15:00 — Présentation de la section Tennis**

**16:30 — Présentation de la section Football**

## CÉRÉMONIE OFFICIELLE

Salle Serge PETETIN

### OUVERTURE

**17:30 — Danse d'ouverture de la Cérémonie par Libre Attitude**

Danse spectaculaire sur « Ava Max - Million Dollar Baby ».

**17:35 — Introduction du Président de la SEPAM**

Présentation des invités et officiels (élus, sections, récompensés).

### FILM ANNIVERSAIRE

**17:38 — Projection du film « 70 ans d'émotions sportives » sur l'écran géant**

Film retraçant les archives historiques de l'association de 1953 à nos jours.

### ALLOCUTIONS

**17:45 — Discours du Président de la SEPAM**

Allocution de Julien Fossay.

**17:55 — Discours du Maire de Moret-Loing-et-Orvanne**

Allocution de Dikran ZAKEOSSIAN, premier édile.

**18:00 — Discours de la 6<sup>e</sup> Adjointe au Maire de Moret-Loing-et-Orvanne**

Allocution de Mireille EYRIGNOUX, déléguée à la vie associative.

**18:05 — Discours du Conseiller délégué de Moret-Loing-et-Orvanne**

Allocution de Stéphane GRÉAU-CROS, délégué au Sport & Adjoint à la Maire déléguée de Moret-sur-Loing.

**18:10 — Discours du Conseiller départemental et Président de la Communauté de Communes Moret Seine & Loing.**

Allocution de Patrick SEPTIERS.



Page 7 sur 10

## 18:20 - REMISE DE RÉCOMPENSES

### **Basket-Ball**

M. François PETETIN — Récompense du Conseil départemental

### **Karaté**

M. Christian TOSINI — Récompense de la ville de Moret-Loing-et-Orvanne (**Stéphane GRÉAU-CROS**)

M. Philippe ZANATI — Récompense de la SEPAM

### **Boule Lyonnaise**

M. Augustin MIGLORATI — Récompense de la SEPAM

M. André BESNARD — Récompense de la SEPAM

### **Football (FCMV)**

Mme Fatima DIAS — Récompense de la SEPAM

Mme Lucie LEMPEREUR — Récompense de la SEPAM

### **Gymnastique pour adultes (fitness)**

Mme Bernadette MARTIN — Récompense de la SEPAM

### **Pétanque**

M. Gérard DRUAIS — Récompense de la SEPAM

M. Jean-Louis BERGEOT — Récompense de la SEPAM

### **Tennis**

M. Roger DOS SANTOS — Récompense de la ville de Moret-Loing-et-Orvanne (**Mireille EYRIGNOUX**)

M. Denis TEXIER — Récompense de la SEPAM

Chaque Président de section se verra remettre le Trophée du 70<sup>e</sup> anniversaire qui sera à remettre en jeu au sein des clubs pour leur compétition interne.

## 18:40 – RÉCOMPENSES SPÉCIALES :

M. Didier LIMOGES — Récompense du Conseil départemental & de la ville de Moret-Loing-et-Orvanne (**P. Septiers + D. Zakeossian**)

M. Christian LEJEUNE — Récompense de la ville de Moret-Loing-et-Orvanne (**M. Eyriignoux + S. Gréau-Cros**)

## 18:50 – CLÔTURE :

Invitation du Président à partager le verre de l'amitié (petite salle de Basket-Ball du gymnase municipal).



# SOIRÉE MUSICALE

## Plateau d'évolution CCMSL — Côté pétanque

### 19:00 — Ouverture par le Président de la SEPAM

Présentation de la soirée et de la première artiste.

### 19:10 — Carine Caballero

Variétés festives (1 heure)

### 20:10 — Transition (modification du plateau)

Présentation du groupe suivant

### 20:15 — Les Sous-Pull

Blues, Rock N'Roll

### 21:15 — Transition (modification du plateau)

Remerciements & présentation du DJ SET

### 21:20 — Greg SonoLight

DJ SET en plein air

### 23:00 — Fin de la soirée, clôture de la manifestation

Dispersion de la foule sur un fond musical

## RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE DISPERSION DES VÉHICULES À CE MOMENT

\*Gérard OFFROY, s'inquiète quant à la date de la manifestation qui se déroulera le même jour que la fête des mères et prend pour exemple le faible nombre de brocantes à cette période.

\*\*Le Président répond que cette date a été approuvée à l'unanimité en réunion de Bureau et qu'elle était aussi le résultat de multiples facteurs allant de la disponibilité des bénévoles, professeurs, sections, prestaires aux différentes conciliations calendaires avec les autres manifestations du territoire – même si la commune n'était pas non plus pleinement satisfaite de cette date.

\*Gérard OFFROY souhaite connaître les coûts engendrés par la soirée musicale et suggère de faire appel à « Barbe Bleue », expérimenté dans le domaine et pouvant réaliser des prestations à tarifs attractifs.

\*\*Le Président rassure les membres du Comité Directeur et renouvelant que la manifestation ne mettra pas en péril financier l'association, puisque toute dépense jugée excessive sera négligée par la présidence.

*Un échange se met en place quant à des appels à projets pour des musiciens ; le Président et le Vice-Président s'accordent à préciser que toutes les bonnes idées sont les bienvenues, ainsi que les contacts et connaissances de talents.*



Page 9 sur 10

#### **IV. MODIFICATION DE L'AVIS DE SITUATION DE L'ASSOCIATION AU RÉPERTOIRE SIRENE.**

Pour donner suite à la modification statutaire adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de novembre 2021 portant modification du siège social de l'association du 26 Rue Grande au 1 Rue des Gros à Moret-sur-Loing, l'INSEE a enfin pris acte de cette modification après de nombreuses démarches auprès de la Préfecture et le Guichet unique des formalités d'entreprises via l'INPI.

Les services de l'INSEE ont ainsi pris en compte la modification d'adresse et la clef du numéro de SIRET (14 chiffres) étant inhérent à une adresse de siège social, sa modification était nécessaire afin d'être à jour vis-à-vis des différents répertoires — à contrario du numéro de SIREN (9 premiers chiffres du SIRET) qui reste inchangé puisqu'il constitue l'identification de l'association au répertoire du même nom.

***Voici donc un petit récapitulatif des informations relatives à notre immatriculation :***

Numéro SIREN (inchangé) : 381 113 125

Ancien numéro de SIRET (à ne plus prendre en compte) : 381 113 125 00011

Nouveau numéro de SIRET : **381 113 125 00029**

Un avis de situation au répertoire SIRENE a par ailleurs été transmis à chaque membre.

**Le Comité Directeur prend acte de cette modification.**

#### **V. ÉLÉMENTS DIVERS.**

**Néant.**

#### **VI. QUESTIONS DIVERSES.**

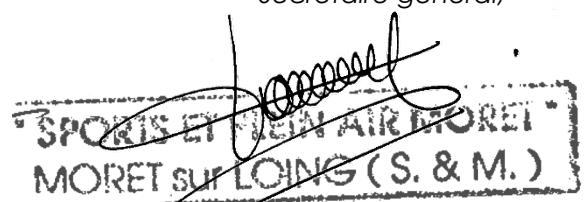
**Néant.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-et-une heures douze.**

Le verre de l'amitié est ensuite échangé entre les membres du Comité Directeur.

**Le Président,**

faisant fonction de  
Secrétaire général,



**Julien FOSSAY.**